

# Compte rendu réunion stationnement du 27 juillet 2021

Personnes présentes :

Stéphane, Gilles, Guillaume, Camille Alexandre (Moulinage), Martin (Fournil).

Secrétaire : Camille

## 1. Retour sur l'installation des jardinières

Appréciation/suggestions : à travailler par la mairie

- La première jardinière côté fournil peut être décalée plus proche du mur ;
- Sur le mur de biais côté fournil pourrait être aménager une place de stationnement « arrêt minute, bienvenue »
- Côté pont, entre la première jardinière côté pont de veyrières et la fin du trottoir installer un poteau provisoire, demander une prolongation du trottoir aux services du Département, et repenser la possibilité d'installer une potence rotative avec une jardinière suspendue à l'extérieur du pont (pour 2022).

Pour info, l'abri bus du Fez sera installé à coté du panneau d'affichage communale au niveau du tuyau d'arrosage de Naka.

## 2. Retour expérience stationnement dans le cadre du festival du Moulinage de Chirols

Le moulinage est en bon terme avec l'entreprise du Pestrin, tout comme les champs d'Aubignas qui y mettent des brebis. Un grand parking avec 2 bénévoles en continue sur place ont été installés sur ce terrain pendant le festival, ainsi qu'une forte signalétique.

Par faute de passation d'information entre bénévoles, des personnes se sont garées devant le restaurant Le Retour aux Sources. Dès que l'information est remontée le désagrément a été réparé. Plus globalement le moulinage sur son festival va faire un bilan et s'associer avec la mairie pour les points d'amélioration. Globalement l'organisation de l'événement s'est bien passé.

Alexandre propose de mettre à la discussion au sein du moulinage le fait d'envisager une proposition d'achat de la parcelle du Pestrin, une acquisition qui faciliterai l'organisation de leurs événement.

## 3. Terrain côté Chirols à envisager comme parking

a) Terrain à côté des cités, voir si la contrainte d'accès aux contacts téléphoniques des propriétaires est levée (histoire d'héritage) ; Camille

b) Terrain M. LAURENT (quartier Moulin)

Camille finalise la rédaction et la signature de la convention.

Guy (délégué à la voirie) a RDV avec le propriétaire samedi 31/07 pour faire le métrage de la partie rendue disponible à la mairie et comptabiliser le nombre de places à envisager (~20 places).

Le terrain sera accessible uniquement les vendredi de marché et lors d'événements festifs sur accord de la mairie. Une chaine avec cadenas à clés fermera la parcelle en dehors de ces créneaux.

Un panneau d'instructions de stationnement doit être confectionné.

L'accès à la parcelle a été viabilisé par les agents. Les places de stationnement sont à matérialisées à l'aide de piquets de bois reliés entre eux par des cordes.

Le cabanon ne doit pas être visité et le compteur d'eau relevé.

Des panneaux de circulation dans le parking pourront être installés, ainsi qu'un panneau d'interdiction de tourner à droite en sortie de parking et un miroir de circulation pour la sortie du parking.

Les aspects d'aménagement seront travaillés par la mairie.